



LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Directeur : Alph. POIRIER-BOTTREAU.

INSERTIONS:

Une à six lignes.	3 fr. 00
Réclames.	0 fr. 50
Faits divers.	1 fr. 00

Criminel Attentat contre M. LOUBET ET LE ROI D'ESPAGNE

Paris 1er Juin — Mr. Loubet, président de la République et S.M. Alphonse XIII, roi d'Espagne ont failli être hier soir victimes d'un attentat anarchiste qui a fort heureusement échoué.

Après avoir assisté à une représentation de gala en l'honneur d'Alphonse XIII, M. Loubet et le Roi d'Espagne retournèrent à l'Elysée dans le coupé présidentiel, quand près de l'arc de la rue de Rivoli une bombe fut lancée sous le coupé.

Par un hasard providentiel, la bombe ne fit explosion que quelques secondes après avoir été lancée; le coupé était déjà à vingt mètres et ne fut pas atteint.

Quelques soldats de l'escorte et environ quinze personnes furent grièvement blessés.

La police procéda immédiatement à l'arrestation de quelques anarchistes suspects; mais on ignore encore le nom de l'auteur de ce lâche attentat.

On a arrêté ce matin 1er Juin un journaliste Espagnol nommé Malato soupçonné d'être un des auteurs de l'attentat.

Vers la ruine....

Nos lecteurs liront plus loin le sincère et loyal article de Mr. J. F. Pomé, notre cher collaborateur.

C'est donc bien vrai, avant de n'être plus française, notre pauvre colonie de St Pierre est agitée, troublée, divisée..... on dirait presque un commencement de guerre civile.

La Vigie, dès son premier numéro, avait parlé de paix. Elle s'était même montrée d'une indulgence excessive— indulgence qui paraissait, aux yeux de certains, comme un peu de faiblesse — vis-à-vis des insulteurs acharnés et anonymes de Louis Léasse.

Plusieurs jours après la dissolution du Conseil Municipal, elle avait déconseillé des manifestations tumultueuses qui se préparaient contre les anciens élus.

Le 2 avril, au soir des élections, encore une fois, elle avait été presque obligée de se fâcher pour empêcher de nombreux électeurs qui vou-

laient aller donner une aubade, d'une harmonie toute spéciale, devant le *Reveil*, devant les maisons des conseillers vaincus et aussi devant les maisons de M. Lagrosillère avocat et du sieur Benâtre.

J'avais tout fait, puisque la *Vigie* c'est moi, pour ramener la paix dans le pays, pour ménager personnellement certains adversaires tombés... au risque même de perdre l'amitié de plusieurs amis.

Et voilà que deux lâches osent, comme répondre à un article, me frapper dans la rue. Qu'ils reviennent donc, deux contre un, puisque c'est là leur belle bravoure d'apaches...

Ah! on a voulu m'intimider. On a voulu arrêter ma plume et peut-être, par là, arrêter la publication de notre journal qui est lu par tous les St Pierrais, sans exception.

Cruelle erreur!

Maintenant, avec des gens pareils — j'allais dire des voyous pareils — je suis décidé à tout.

Ils croient peut-être faire œuvre utile ceux là qui jettent la discorde dans St-Pierre, qui essaient de troubler les vieilles croyances de nos chers marins, avec leurs *luttes d'idées* et qui ne sont, en réalité, que des luttes personnelles.

Comme ils feraient bien mieux de s'occuper de leurs affaires privées et de leurs fonctions. Comme ils feraient bien mieux, s'ils avaient encore deux ou trois sous, d'armer des goélettes et d'engager des pêcheurs.

La ruine arrive, et elle arrive à grands pas. Des familles entières émigrent vers d'autres rivages meilleurs. Nos jeunes gens, l'espoir des lendemains, s'en vont chercher ailleurs travail et avenir.

Et bientôt, hélas! St Pierre, notre petite France d'ici, ne sera plus pour la grande France de là-bas qu'un souvenir lointain et vite oublié....

Alph. Poirier-Bottreau

Dès que la Justice aura rendu son jugement définitif sur l'affaire du brave Mazier, nous publierons quelques extraits d'une lettre ouverte adressée, le 25 septembre 1895, à Mr le ministre des Colonies, par l'honorable et sympathique Mr.

Norgeot,

Nos nombreux lecteurs connaîtront alors, s'ils ne les connaissent déjà, les fructueuses spéculations du sieur Mazier, marchand de bougies..

Cette lettre ouverte fut insérée dans la *France d'Outre-Mer* du 1^{er} Novembre 1895

Simples Réflexions

Balzac, dans *je ne ne sais plus lequel* de ses romans, nous décrit la petite ville toute tranquille, toute calme vue de loin, et où l'étranger qui s'y rend des grands centres pour y trouver la paix, le bonheur et des mœurs paisibles, y rencontre en réalité, après quelques jours de séjour, les puériles jalousies, les mesquines querelles et les tristes divisions intestines.

A St-Pierre, gros bourg de pêcheurs et d'ouvriers il semblerait aussi que nous devrions tous, les quelques Français que nous sommes — et j'entends par ce mot tous les gens qui ont droit à ce titre, colons habitants depuis longtemps le pays, ou métropolitains venus de France — vivre quelque peu comme des frères car hélas! qu'avons nous qui puisse faire l'objet d'une sérieuse querelle, si ce n'est le commun exil au milieu de l'Océan, loin de la mère patrie, de la France, si chère, où tous nos pères ont vécu.

Nous risquons aussi d'avoir tous demain — si nous ne les avons pas aujourd'hui — de communs ennemis la misère d'abord.... et l'étranger, notre voisin, ensuite.

Dans de telles conditions le bon sens et le patriotism commande l'union de toutes les forces pour tenter un dernier effort et jeter le supreme cri de détresse à la mère patrie.

Que faisons-nous pendant ce temps là?

Nous périrons autour de la fontaine.... et dans les journaux.

Rien ne va plus, mais les langues marchent.... La pêche est malheureuse, mais les imprimeries travaillent.

Depuis deux ans, nous avons cent goélettes de moins mais trois journaux de plus.

Il y a compensation: les uns remplacent les autres.

Et bientôt l'encre d'imprimerie va suppléer même le pain, s'il nous faisait défaut.

Et avec tout cela, les animosités s'accentuent, les



caractères s'aigrissent.

On se salit, on se dénigre, on se déchire.

On se débat comme des diablotins enragés dans un malheureux bénitier, et les quelques étrangers qui observent cette hystérie singulière doivent nous considérer comme de tout petits moucherons qui s'agitent dans un tambour d'enfant.

Et l'on parle de luttes d'idées, de cléricalisme, de socialisme, et même de ..., style. Il y a quelque temps les St-Pierrais ignoraient toutes ces belles choses mais ils vivaient dans l'aisance. Ils se contentaient de travailler et ils résolvaient ainsi le problème de l'existence sans l'aide d'aucune des belles théories que l'on se fait, dirai-je presque un devoir, de nous servir aujourd'hui.

Je suis peut-être un arriéré, mais je doute beaucoup que l'on arrive en créant de nouveaux sujets de conflits à guérir la triste plaie sociale qui nous dévore en ce moment

Il est vrai que moi aussi je suis devenu comment dirai-je ? journaliste — encore que par accident — et je me suis amusé, je le confesse à discuter de bien misérables questions voire même...., avec le Réveil Saint-Pierrais..... J'en ai presque honte pour moi, non à cause de la valeur intellectuelle de mes adversaires — peu m'importe à ce sujet — mais bien en raison de la mesquinerie de leurs vues et de leur piteux système de boueuse t puante polémique.... Au bout d'un certain temps, on a bien envie de se ressaisir mais il est trop tard et l'on continue...

Nous avons, par ailleurs, l'Action laïque qui a enfourché comme grand dada l'Anti-cléricalisme...

Je suis même indirectement visé par elle comme conseiller municipal. J'ai eu en effet le malheur, un beau jour de signer — peut-être même si je m'en souviens bien de rédiger en partie — une profession de foi qui se terminait par le cri de vive l'église. Nous avions eu bien soin pourtant en écrivant l'église de mettre un petit tout minuscule. Ce petit a prosélysé depuis est devenu un grand dans bien des esprits et, malheureux que nous étions, alors que nous n'avions en vue que l'église à construire en ciment armé nous nous sommes réveillés un beau matin sans le vouloir et sans le prévoir des défenseurs de la grande Eglise romaine à laquelle nous ne songions pas et ne songeons pas encore.

Je l'avoue pourtant être traité de clérical m'aurait surpris quelque peu s'il ne fallait pas s'attendre à tout lorsqu'on fait de la politique... ou quel que chose qui y ressemble bien vaguement...

Mais laissons tout cela. Ce que je me demande c'est l'influence que l'Action laïque compte exercer dans le pays.

Déclericaliser la colonie ? Je me suis déjà expliquée à ce sujet. Les clériaux sont des fantômes qu'on a simplement imaginés pour la circonstance.... Ils n'existent pas ici.

Nous déchristianiser.... Oh ! cela est impossible et à ce jeu-là les rédacteurs de l'action laïque y perdront leur temps.... et leurs dents.

Le marin est religieux. Il est chrétien dans l'âme et sur l'Océan il a constamment présent à l'esprit Celui qui a, comme lui, gravi le Golgotha.

Je dirai même que vraies ou fausses ses croyances chrétiennes devraient être respectées car à travers sa vie de tourmentes, l'idée de l'existence future et d'une récompense à ses peines est la seule qui le réconforte et le soutienne.

Le jour où en lui cette idée disparaîtra, et où en son âme le poison corrupteur de la pensée internationaliste et antichrétienne aura germé, on pourra dire : adieu le marin et adieu la France.

Non ! l'Action laïque fera elle aussi de la politi-

que contre Légasse.

On le baptisera franc-maçon ce qu'il n'est pas.

On dira que les adversaires de Daygrand et de Mazier sont des clériaux ce qu'ils ne sont pas.

On fera en réalité de la polémique personnelle, et cela créera quelques divisions de plus.

Et voilà le résultat qu'on attendra.

Il vaudrait peut-être mieux s'unir et rechercher un moyen de relevement moral et économique pour notre pauvre petite colonie qui en a tant besoin..

Mais à quoi bon parler de tout cela!!!

Mes amis me diront avec raison qu'il ne m'appartient pas, après ce qui vient de se passer cette semaine encore, de prononcer le mot d'apaisement,

Par ailleurs il y a des actes et des faits qui méritent répression.

La lutte continuera donc plus aiguë et plus violente que jamais.

Tant pis, si elle se termine dans le sang.

Qu'importe après tout!

Dans le tambour d'enfant les moucherons s'agiteront toujours ...

J.-F. POMPÉI

Pour les St-Pierraises

Nous reproduisons, la lettre suivante que nous lisons dans les Annales Politiques et Littéraires du 14 mai 1904.

Ligue Antialcoolique de St-Pierre et Miquelon.

Ma bonne cousinne

C'est un jeune cousin qui vient vous demander de vouloir bien vous intéresser à une œuvre qui débute, mais dont le but très moral ne vous échappera pas et qui mérite des encouragements.

Ici, dans ces colonies déshéritées, plus que partout ailleurs, le terrible fléau de l'alcool fait des victimes sans nombre : des hommes, des femmes, des jeunes gens, des enfants même, ne sachant que faire durant ces longues journées, où le froid et la neige obligent à rester à l'intérieur, s'attablent dans des bouges, appelés cafés, et qui n'ont d'autres érites que d'avoir un porc bien chaud; et là, à pleins verres, ils absorbent le poison qui les abrutit, quand il ne les tue pas.

Notre vaillante Ligue, qui n'a cependant qu'une année d'existence, essaie de réagir contre cet empoisonnement public, en offrant à la population des distractions saines ; lectures, conférences, représentations. Les bonnes volontés ne font pas défaut. Une trentaine de ligueurs, hommes et femmes, consacrent vaillamment leurs loisirs à la préparation des réunions que la Ligue organise tous les quinze jours ; mais il faudrait que tous les ligueurs de France songeassent à leurs frères malheureux de St-Pierre et Miquelon.

La Ligue accepterait, avec reconnaissance, les gravures, tableaux, qui serviraient à orner le local, ainsi que les livres, revues, qui formeraient le fonds d'une petite bibliothèque, et les comédies et saynètes, qui serviraient au répertoire des soirées de quinzaine organisées par la Ligue.

Et elle serait, heureuse, que le nombre des ligueurs fut augmenté, afin de pouvoir donner secours, appui moral, et bien-être aux pauvres pêcheurs, aux tristes habitants de ces îles, qui cherchent l'oubli de toutes leurs misères dans l'alcoolisme.

Avec toute ma reconnaissance anticipée, je suis votre cousin fidèle.

M. Gendron

Instituteur, à St-Pierre

(Îles St-Pierre et Miquelon).

Est-ce que l'instituteur Gendron est payé par les contribuables pour écrire que les femmes de St-Pierre s'attablent dans des bouges, appelés cafés... que nos vaillants marins cherchent l'oubli de toutes leurs misères dans l'alcoolisme ?

Quand donc, moi je vous le demande, a-t-il vaincu des femmes fréquenter nos cafés, qu'il nomme des bouges ?

Cousine Yvonne à qui fut adressée cette lettre menteuse, est une de nos plus charmantes camarades de la presse parisienne et M. Adolphe Brisson, directeur des Annales Politiques et Littéraires, rédacteur au Temps, fut mon premier professeur de journalisme.

Par le prochain courrier, je leur écrirai qu'au contraire la St-Pierraise est dévouée, courageuse, élégante, très coquette même, mais d'une sobriété exemplaire.

Que cet instituteur Gendron se contente d'apprendre l'A, B, C, aux enfants de l'école, c'est son métier. Et qu'il n'aille plus, à l'avenir, déprécier nos chères St-Pierraises.

Ou bien, gare à lui !

Alph.P.-B.

PLAISIR INNOCENT

On a en France l'homme canon,
A St Pierre on possède l'homme revolver,
En voulez-vous messieurs des petits joujous ?
Et le monsieur vous en sort un à toute occasion, pour rien, pour le plaisir....

On passe dans la rue, il se fouille et vite en avant le petit joujou.

On traverse la place, on le regarde et il exhibe encore son instrument... toujours virginal.

C'est un sport vous dis-je, un sport bien innocent que nous ne recommandons pas à la sainte police de surveiller.....

Mais sérieusement, est-ce que le monsieur se figurerait qu'il est gênant et qu'en en veut à sa peau ?

A sa peau, mais que veut-il qu'on en fasse ? Un tambour peut-être au plus, mais ces choses là, c'était bon dans le temps en Hongrie....

Dans la colonie, un tel tambour ne ferait même pas fuir les lapins de Langlade.

Un conseil, un bon et doux conseil cependant. Que le monsieur ne s'amuse plus avec son instrument — Tous les joujoux ne sont pas bons entre les mains des enfants. Ils risquent de s'en servir et alors ils reçoivent la petite fessée

A moins que le monsieur ne veuille jouer à l'homme phénomène : mais alors qu'il se pend à la foire de Beaucaire ou de... Tarascon

Le lièvre

AU BRAVE MAZIER

Un petit bravo pour le brave Mazier. Maintenant, il signe ses articles. Ah ! il les signe, parce que nous lui avons dit qu'aucun homme d'honneur n'oserait lui envoyer des témoins,

Nous ne voulons pas nous occuper davantage de ce vieux bonhomme sans le sou. Il nous fait pitié,

À travers la mode

Je vous ai parlé de la fillette dans ma dernière causerie mais je ne pense pas moins vous entretenir du garçonnet. Un âge très difficile pour l'habillement est celui où le bambin quitte la blouse semblable à celle de la petite fille et va, pour la première fois paraître, aux yeux de ses contemporains, ainsi, dans une culotte.

Les mamans se demandent s'il faudra mettre à tout jamais dans un carton, la jolie blouse qui fit tant plaisir quelques mois plus tôt. Eh bien, à mon avis, tout peut s'arranger très simplement, en mettant la blouse avec la cu-

La blouse qui a généralement pour garniture des bandes de broderies ou des galons venant de l'épaule et se prolongeant jusqu'au bas toute plate, peut être modifiée comme ceci: Coupez le bas de la blouse, froncez et montez lotte....

la sur une bande de coutil ou d'étoffe légère mais résistante, un peu bouffante de tous côtés devant, dans le dos et sous les bras.

Je conseillerai aussi, comme pour la fillette, le petit corsage de doublure, fixer le pantalon à l'aide de boutons posés sur le corsage et des boutonnieres faites au pantalon, ceci est très pratique et évite à l'enfant les bretelles qui le gênaient.

Cette culotte est généralement droite dans le bas, elle moule gracieusement la cuisse et s'arrête au genou. Avons nous besoin de rallonger le pantalon? sous ajoutons une bande piquée dans le bas ce qui lui donnera l'aspect d'une baguette piquée,

Pour terminer cette toilette une ceinture de cuir a le meilleur aspect; une bande piquée, de couleur semblable à la culotte n'a rien de disgracieux.

Pour tout ceci Messieurs, votre goût personnel est le meilleur des juges.

Paris Mai 1905

Mélians

CRHONIQUE LOCALE

Le Pro-Patria

Le Pro-Patria a fait côté lundi dernier, vers 8 heures du soir, à Fourché situé à 30 milles de Louisbourg.

Les passagers, leurs bagages et la malle postale sont arrivés à Louisbourg mercredi et ont suivi pour Sydney le jour même.

Ce vapeur est supposé perdu totalement. Les détails précis sur son échouage nous manquent.

On nous informe qu'il sera remplacé provisoirement par le vapeur Havana du port de Halifax.

p. 13 Feuilleton de «LA VIGIE»

Amour Sauvage

PAR

BRAU DE ST-P.L LIAS

La Résidence était une belle maison de planches à larges vérandas, couvertes de tuiles, ombragée de grands arbres, au fond d'une vaste cour. Mais l'accès en était parfois difficile! — La grande rue de Lapouane, qui y conduisait, était loin d'offrir un modèle de voirie. La chaussée défoncée, détrempée par la longue averse de la nuit précédente, présentait des ornières et des cloaques si profonds et si boueux que trois voitures du pays, cabriolets sur deux roues au toit plat de toile cirée, porté par quatre triangles, y étaient restées embourbées. On avait dû tételer le petit cheval battak qui traînait chacun de ces véhicules, — chevaux qui sont pourtant d'une étonnante vigueur, — et la voiture levant au ciel ses branards éplorés était restée au fond de la fondrière.

Ces voitures indiquaient une affluence inusitée de visiteurs chez l'Assistant-Résident. — En approchant de la maison, en effet, Struller rencontrait de nombreux boys en livrées du pays, accroupis par

NÉCROLOGIE

Vendredi à dix heures du matin, une foule nombreuse conduisait à sa dernière demeure Madame Eugène PANIER décédée à St-Pierre, le 30 mai 1905, dans sa quarante-sixième année.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 1 Mai Arthur, Georges-Auguste
- 4 — Delacour, Yvonne-Marie.
- 6 — Ollivier, Emilienne-Augusta.
- 16 — Sansemat, Marie-Albertine-Francine.
- 19 — Ithurrat, Henriette-Mathilde.
- 22 — Cormier, Antoinette-Marie-Augusta.
- 26 — Boissel, Léon-Jean-Joseph.
- 26 — Fouchard, Marie-Madeleine-Jeanne.
- 29 — Guiffre, Marie-Joséphine.
- 29 — Guiffre, Joseph-Xavier.

PUBLICATION DE MARIAGE

- Mai
- 28 — Gauthier, Eugène-Hermine, avec Dlle Larroudo, Marie-Clarisse-Héloïse

MARIAGES

- Mai
- 9 — Lavie, Joseph, avec Dlle Jauréguiberry, Jeanne Emilie Marceline.
 - 4 — Hurel, Jules Auguste Eugène avec Dlle Gilbert, Marie Constance Joséphine.
 - 6 — James, Hippolyte Gabriel, avec Dlle Boretta, Marie-Louise Gabrielle.
 - 17 — Power, Jean Joseph avec Dlle Larraide, Adèle Emilie

DÉCÈS

- Mai
- 4 — Seigneur Louis-François, tonnelier, âgé de 50 ans né à St-Malo (Ille-et-Vilaine)
 - 5 — Kerotret, Pierre, domestique âgé de 32 ans né à Pléhérel (Côtes-du-Nord)
 - 6 — Bayne Mairie-Joseph, Vve Frioul, Louis Pascal commerçant, âgé de 60 ans né à St-Jean de T.N. — Marcadet, Marie Virginie, Vve Bouillen, Antoine blanchisseur âgée de 53 ans né à St-Pierre.
 - 12 — Dallien Marie-Rose âgée de 2 ans née à St-Pierre.
 - 15 — Detcheverry, Marie-Thérèse, âgée de 13

groupes dans la cour d'entrée; — plus loin, des gardes avec leur large baudrier à la plaque brillante de cuivre; — des porte-mèches, prêts à offrir le feu aux fumeurs; — deux sentinelles en armes au pied de la véranda — et, sur les marches, trois porte-parasols, qui tenaient droits, fièrement, comme des étendards, les insignes de leur maître. Deux de ces parasols étaient tout or, ce qui denotait la présence de fonctionnaires du rang le plus élevé!

La véranda était encombrée de sièges occupés par une société d'élite, autour de guéridons pourvus de cigares et de rafraîchissements.

Il y avait là le Directeur de l'intérieur, M. Henny l'un des ministres du Gouvernement Colonial, venu en mission de Batavia, — le colonel Demmeni, commandant des troupes de la région, — le Résident Locker de Bruyn, arrivé de Bengkalis...

Struller n'ignorait pas la présence de ces hauts personnages dans le pays, mais il croyait qu'ils étaient à Médane.

Ils en étaient revenus depuis une heure à peine, reconduits par la plupart des grands planteurs de Déli, que Struller reconnaissait aussi parmi les hôtes de l'Assistant-Résident: M. Baude, Leyssius, Vander Sluys, hollandais, ainsi que les représentants de la grande compagnie le Déli-Maatschappij — M. de Guigné et de Floris, français, — le comte de Bentheim, allemand, — M. Brecker, suisse, d'autres encore, de nationalités différentes, — mais dont les différences étaient bien effacées à cette distance de l'Europe tout confondus par les indigènes sous l'appellation d'Orang-pouté (hommes blancs),

mois née à St-Pierre. — Brown, Marguerite Cécile Marie, âgée de 7 mois née à St-Pierre

- 16 — Delambily, Simonne Johanna Elisabeth âgée de 5 mois née à St-Pierre
- 19 — Lefèvre Marie François, armateur, âgé de 60 ans, né à St-Nicolas près Granville (Manche)
- 20 — Doyhenard, Rose Sophie, Vve Lévéque Alphonse, ménagère, âgée de 54 ans née à St-Pierre
- 22 — Clarck, Marie Vve Spirn Joseph âgé de 84 ans née à St-Laurent (T.N.). — Il tche verry mort-né
- 23 — Bellocq, Pierre Jules Jean-Baptiste âgé de 1 mois né à St-Pierre
- 24 — Coste, Marcelle Marie Enilia âgée de 4 mois, née à St-Pierre
- 25 — Harel, Marie-Louise, Vve Letournel, Paul Louis Guillaume, ménagère âgée de 68 ans née à Lofli Manche
- 30 — Guiffre, Marie-Joséphine âgée de 2 jours née à St-Pierre.
- 31 — Guiffre, Joseph Xavier âgée de 2 jours né à St-Pierre.
- Ledret, Célestine-Honorine, femme Panier, Eugène sans profession, âgée de 45 ans, née à St-Pierre.

NOUVELLES MARITIMES

Arrivées

Les goélettes Annie-St-Léon-Curieux, Ucita-Aristide-Railleuse-Lilloise-Louise-Marie-Calineuse-Hippolyte-Jean-Baptiste.

Les sloops Ousloft-St-Paul

Départs

Les goélettes Annie - Bordelaise-Jeune-Aristide

ÉTUDE DE M^e POMPÉI

Il sera procédé le mercredi vingt-huit Juin courant à deux heures du soir en l'audience des criées du tribunal civil de première instance des îles St-Pierre et Miquelon, séant au Palais de Justice à Saint-Pierre à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur d'un immeuble dont la désignation suit:

Une propriété sise à St-Pierre consistant en une maison avec terrain et dépendances bornée au nord par la rue Hoche, au sud et à l'ouest par Revert et à l'est par Jacques Légasse.

tous grands seigneurs feudataires, les vrais barons de l'époque: — la féodalité européenne n'existant plus que de nom, à l'état de souvenir, — tandis que chacun d'eux, ici maître dans ses terres, y commandait à des milliers d'hommes!

La réunion était si imposante que van Struller, qui s'y sentait tout petit, n'osa souffler mot de son affaire.

L'Assistant-Résident lui-même en fournit pourtant l'occasion en le reconduisant quelques pas, en avant de la véranda, pour lui poser une question de service, un renseignement urgent à lui demander... Mais dès que l'agent des douanes eut nommé Si-Manap, le haut fonctionnaire l'arrêta net:

— Mon cher Struller, lui dit-il, nous avons assez de difficultés à traiter avec la Cour les affaires des Européens, pour que nous allions pas nous mêler des affaires des indigènes qui ne nous regardent pas!

Et van Struller rentra chez lui, regrettant de s'être chargé de cette ambassade.

De son côté, Si-Manap fit, les jours suivants, de vaines tentatives pour rejoindre le Djaksa. Il ne fut pas reçu.

Le prince l'ajourna de nouveau à huit jours, et, ce second délai expiré, on dit à Si-Manap que le voyage de Sa Seigneurie s'était prolongé et qu'il ne serait pas de retour avant huit jours encore.

Si-Manap savait pourtant pertinemment que, la veille, le Pangéran Si-Oulan avait gagné une grosse somme à un combat de cœurs, au Kraton. C'était le Djaksa qui avait perdu. On parlait d'au moins mille piastres!

Cet immeuble a été saisi à la requête de M. M. Jacques Légarde et Cie négociants-armateurs demeurant à St-Pierre ayant pour avocat Me J.-F. Pompeï, demeurant à St Pierre rue de l'hôpital sur le mineur Pierre Eugène Ollivier Girot représenté par son tuteur Arthur Ernest, demeurant tous deux à St Pierre par procès verbal en date du six mars dernier et transcrit au bureau des hypothèques après dénonciation au saisi le vingt quatre du même mois, vol. 9 art. 490 et 491.

La dite adjudication aura lieu sur la mise à prix fixée par le créancier poursuivant de cent francs... 100 francs

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'art. 696 C. p. c. modifié par la loi du 21 mai 1858 que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur le dit immeuble pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du Jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avocat agréé poursuivant le deux Juin mil neuf cent cinq.

J. F. POMPFI

ÉTUDE DE M. POMPEI

Il sera procédé le mercredi vingt-huit Juin courant à deux heures du soir en l'audience des criées du Tribunal Civil de première Instance des îles Saint-Pierre et Miquelon séant au Palais de Justice à St-Pierre à l'adjudication au plus offrant et dernier euchérisseur des deux immeubles dont la désignation suit :

Désignation

Premier lot

Une maison sise à St-Pierre avec terrain et dépendance le tout borné dans son ensemble au nord par St-Martin Légarde et Fils au sud par Vidart, à l'est par Vidart et Légarde et à l'ouest par la rue Truguet.

Deuxième lot

Une maison terrain et dépendances sis à Saint-Pierre rue Sadi Carnot (Villa Marie) le tout borné dans son ensemble au nord par Vve Leprovost Auguste et Vigneau Gustave, au sud par Guillaume Amice à l'est par un passage et à l'ouest par Mignot Hippolyte.

Ces immeubles ont été saisis à la demande de M. le Ministre du Commerce, représentant le Trésor public demeurant à Paris, rue Grenelle St Germain No 101 et ayant pour avocat agréé Me Pompeï J. F. demeurant à St Pierre rue de l'hôpital sur le sieur Jean-Louis Vincent armateur domicilié à St Servan par procès verbal de Me Héguy huissier à St Pierre en date du quatorze mars dernier visé le même jour et transcrit après dénonciation au saisi, au bureau des hypothèques de St Pierre le vingt-huit du même

Et il était désespéré, ce malheureux Si-Manap, ignorant que, dans les choses humaines, lorsqu'on a fait le possible, c'est sur l'imprévu surtout qu'il faut compter!...

V

A LA COUR DU SULTAN

Au moment où Si-Manap était près de renoncer à ses espérances un message du Datou Bandar vint lui apprendre que le Sultan le recevrait le lendemain. Il devait se trouver au Kraton à midi.

Le Sultan!... Si-Manap n'en dormit pas de la nuit.

Le lendemain, à l'heure indiquée, il voyait enfin s'ouvrir devant lui, en face de la mosquée, cette porte du Kraton dont il avait rêvé depuis longtemps de franchir le seuil! — Il était introduit par le Datou Bandar lui-même, dans la première enceinte, la grande cour d'entrée, où il se sentait vivement impressionné par les gros canons posés à terre, se affûts, qui faisaient là de formidables taches noires sur l'herbe verte. — Rien ne donne l'idée des destructions!

Le Datou le confia bientôt à un homme du Sultan auquel il donna ses ordres.

Si-Manap, précédé de son nouveau guide, traversa de grands bâtiments remplis de gardes du palais employés et de fonctionnaires; et, au fond d'une deuxième cour, gravissant les marches d'un perron à rampe dorée, qui lui parut somptueux, il pénétra très ému dans une vaste salle où son guide lui assagna une place, en l'invitant à attendre.

me mois. Vol 9 art. 492 et 493.

Les dites adjudications auront lieu sur les mises à prix fixées par le créancier poursuivant de : Pour le premier lot deux cent cinquante francs soit 250 fr.

Pour le deuxième lot deux cent cinquante francs, soit 250 francs.

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'art. 696 C. p. c. modifié par la loi du 21 mai 1858 que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur le dit immeuble saisi pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du Jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avocat agréé poursuivant.

J. F. POMPEI



Monument du Rond-Point

A VENDRE

GARNITURE DE CHEMINÉE

SUJET MODERN STYLE

Un Canard et deux Canetons

Le tout approprié pour bougies.

A VENDRE

MEUBLES DE CHAMBRE

Carpettes, Chaises, Fauteuils, armoire à glace

S'adresser au bureau du journal

Si-Manap respira, heureux de ce repas, et s'accroupit sur la natte. — Il avait craint d'être conduit trop vite devant Sa Hautesse. Il se représentait le Sultan assis sur son trône, dans un costume éblouissant, entouré des Princes de sa famille et des plus hauts dignitaires de sa cour, et il cherchait vainement les paroles qu'il allait avoir à prononcer devant une assemblée si auguste! — Il était donc heureux de trouver un moment pour se recueillir.

Bien des fois, alors qu'il n'entrevoit pas cette audience brûlante que dans un avenir indécis, il t'avait préparé d'éloquents discours qui frapperaien l'esprit du Sultan, et toucheraient son cœur. Mais au dernier moment, tout s'était brouillé dans sa tête, et il sentait qu'il allait rester bouche close, interloqué, stupide...

Il faisait donc effort pour reprendre le fil de ses idées: — Voyons! il s'agissait pour lui d'obtenir la grande terre de Paréh. Il se jette au pied du trône, protestera de sa fidélité. Sa Hautesse n'aurait pas d'esclave plus dévoué, et il se voudrait à son service, lui dirait-il, avec une telle ardeur, dans l'exploitation de son nouveau domaine, qu'il augmenterait considérablement les revenus de la Couronne — Il s'était ressaisi, il était maintenant plus tranquille.

Mais son guide ne revenait pas.

Alors seulement, Si-Manap remarqua qu'il n'était pas seul dans cette Salle du Trône, du sanctuaire où le Sultan donnait ses audiences.

De nombreux personnages, pieds nus le torse nu, mouchoir malaxé couvrant leur tête, le sareau malaxé autour des reins, — la tunique d'étiquette en pareil lieu, — étaient assis comme lui, sur la natte, si-

UNE
personne très recommandable
demandé à se placer
comme cuisinière
ou gouvernante
de maison
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

Une femme de ménage

Pour diriger l'intérieur d'une ferme
S'adresser au bureau du journal.

Ouverture du Café-Restaurant

ROBINSON

ROUTE DE SAVOYARD

Liqueurs de premières marques
Appartements à louer

HOTEL JOINVILLE

Chambres garnies à louer

PRIX MODÉRÉS

Philippe Leguia

A l'honneur de prévenir les Saint-Pierrais qu'il tient à SAVOYARD un café-restaurant,

A LOUER

CABANES DE PÊCHE

A LA POINTE A PHILIBERT
S'adresser au bureau du journal

A louer

UN BON PIANO

S'adresser au bureau du journal

Imp de La « Vigie » Gérant A. - P. Bottreau

encieux, les jambes repliées sous eux, le buste droit suivant l'hommage, dans l'attitude cérémonieuse.

Plus d'une heure s'était écoulée et personne n'avait bougé dans la salle.

Une porte s'ouvrit enfin de l'intérieur. Si-Manap sentit son cœur battre à se rompre. Le Pangueiran Si-Outon parut sur le seuil, traversa lentement la salle et sortit sans regarder personne.

Plusieurs des hommes qui attendaient étaient levés et étaient sortis à sa suite.

Une nouvelle heure s'écoula.

Puis le Djaksa entra, l'air dégagé, et vint prendre près de Si-Manap un de ses compagnons d'attente qu'il emmena par la porte intérieure, d'où le Prince était venu.

Mais avant d'en franchir le seuil, paraissant se rappeler tout à coup, il se tourna vers Si-Manap et lui fit un petit salut amical, comme un signe d'intelligence qui lui mit un peu de baume au cœur.

Cependant, l'attente recommença interminable. Si-Manap en avait perdu la notion du temps et craignait déjà que la nuit vint le surprendre là, s'étonnant que le soleil descendit si lentement et ne marqua encore que trois heures.

à suivre